



PROCÈS-VERBAL

de la cinquième assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 7 juin 2023 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Alex Tremblay-Lamarche	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Administratrice
Rita Giguère	Administratrice
Julie Lavoie	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Pierre Martin	Administrateur

Étaient également présent(e)s :

Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
Jade Eva Côté-Rouillard	Agence 714
Cindy-Lee Mackenzie	Directrice générale de Ressources espace familles

Étaient absent(e)s :

Sophie Dallaire	Vice-présidente
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, neuf citoyens assistent à la rencontre en personne.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents, et ouvre l'assemblée à 19 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Rita Giguère, appuyée par Charles Madet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après changement du point 5 (Période d'intervention des conseillers municipaux) en raison de l'absence des conseillers municipaux pour « Procédure et droits de parole ». Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 18 mai 2023

Compte tenu que les administrateurs n'ont pas eu temps de prendre connaissance du dernier procès-verbal, il est résolu de repousser l'adoption du procès-verbal du 18 mai 2023 à la prochaine réunion en septembre.

4. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées

Mathieu Trépanier mentionne qu'il souhaite faire un suivi en lien avec la résolution 2023-01-26-02 auprès de David Weiser pour que nous puissions aller de l'avant, cet automne, avec un projet de réflexion sur le réaménagement des chemins Sainte-Foy et Quatre-Bourgeois. Bernard Paré ajoute qu'il est important que la Ville de Québec soit proactive sur ce dossier.

5. Procédure et droits de parole

Bernard Paré souligne qu'il serait souhaitable de trouver une façon de repenser les réunions du conseil de quartier pour éviter qu'elles ne s'éternisent. Charles Madet s'enquière auprès de Dave Gagnon-Pelletier s'il existe des procédures dans les autres conseils de quartier. Ce dernier lui répond que certains conseils de quartier ont ajouté une période de questions à la fin pour revenir sur les sujets abordés. Il ajoute que certains conseils ont adopté une heure maximale afin de limiter les débordements. Amélie-Elsa Ferland-Raymond suggère que le président limite les interventions à 3 minutes. Alex Tremblay Lamarche ajoute qu'il est également souhaitable que les membres du conseil de quartier se limitent dans leurs interventions pour que tous puissent s'exprimer. Julie Lavoie propose de devancer les réunions d'une demi-heure. Les membres du conseil de quartier sont d'avis de conserver la réunion à 19 h.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Diane Boudreault interpelle le conseil de quartier sur l'intersection du chemin Sainte-Foy et du boulevard Robert-Bourassa. Elle se demande s'il y aurait moyen d'améliorer la sécurité de cette intersection (en y ajoutant des pots de fleurs comme cela a déjà été fait sur Myrand par exemple). Amélie-Elsa Ferland-Raymond suggère de coordonner les initiatives du conseil de quartier avec le cégep de Sainte-Foy. Diane Boudreault informera quant à elle la Ville via le 311.

7. Présentation du projet « Vie de quartier » par Natali Duque

En l'absence de Natali Duque, Cindy-Lee Mackenzie présente brièvement le projet. Ce dernier vise à mobiliser les écoles, les citoyens et les autres acteurs du milieu en allant chercher des subventions pour embaucher des agents de mobilisation qui seront sur le terrain pour prendre le pouls des résidents. La nouvelle agente de mobilisation, Natali Duque, travaille au développement du vivre ensemble. Il y a désormais trois agents de vivre ensemble qui ont chacun une fonction différente. Les deux premières agentes travaillent dans les quartiers Sainte-Ursule et Notre-Dame-de-Foy. La troisième agente s'occupe de l'Espace citoyen au centre commercial Quatre-Bourgeois. L'organisme la Courtepointe, sis dans le quartier Sainte-Geneviève, est derrière l'embauche de ces agentes qui sont gérés par un comité plus large. Mathieu Trépanier cherche à connaître le nombre de personnes visées par ce projet. Cindy-Lee Mackenzie lui répond que l'objectif est de mobiliser le plus grand nombre de personnes pour que les citoyens de ce secteur se mobilisent par eux-mêmes.

8. Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier

a. Quartier militaire

Mathieu Trépanier revient sur cet enjeu qui a été dans l'actualité au cours des dernières semaines. Il rappelle que le conseil de quartier s'y intéresse depuis de nombreuses années. Il a adopté une résolution en 2021 demandant de préserver le boisé qu'on y trouve, d'y construire des logements abordables et d'y aménager un grand parc urbain. Des rencontres ont été faites avec les représentants de Wendake et la Ville de Québec au cours des dernières années à ce sujet. Le gouvernement fédéral a annoncé en mai qu'il céderait 80% des terrains aux Hurons et 20% à trois communautés innues. Des projections de développement du secteur semblent raser la forêt de chênes remarquable qu'on y trouve. Bernard Paré souhaite que le conseil de quartier intervienne à ce sujet. Une citoyenne souhaite savoir ce que les communautés innues prévoient faire à cet endroit. Dave Gagnon-Pelletier lui répond qu'il l'ignore malheureusement. Diane Boudreault propose qu'une place éphémère soit installée dans ce quartier en attendant que le projet des Premières nations se réalise à cet endroit. Un citoyen suggère qu'un trottoir soit installé sur la rue Picardie.

b. Maisons de chambres illégales et leur impact négatif sur le tissu social du quartier

Bernard Paré déplore que de plus en plus de propriétaires remplissent les maisons du secteur Saint-Denys (de l'autoroute Robert-Bourassa jusqu'à la route de l'Église) de chambreurs et que cela dégrade la qualité de vie du secteur. Amélie-Elsa Ferland-Casgrain déplore notamment que cela amène beaucoup de voitures et que cela entraîne beaucoup de roulement (donc beaucoup de gens qui passent rapidement dans le quartier sans s'y investir, sans y développer de liens). Diane Boudreault déplore que ces propriétaires ne respectent pas la règle selon laquelle il est possible de louer des chambres pour les propriétaires occupants seulement (les nombreux cas recensés font état de propriétaires non-occupants). Amélie-Elsa Ferland-Casgrain et Bernard Paré travailleront sur une résolution en ce sens.

c. Place éphémère au Parc Notre-Dame-de-Foy (par Ressource Espace Famille)

Cindy-Lee Mackenzie informe le conseil de quartier qu'elle a obtenu le financement de la Ville de Québec pour installer une place éphémère dans le Parc Notre-Dame-de-Foy. Son aménagement commencera dimanche. Il y aura des tables de *babyfoot*, des ballons de soccer et de basket, un petit jardin, des chaises et de multiples autres aménagements pour impliquer les gens et occuper les jeunes du secteur. Elle invite les membres du conseil de quartier et les citoyens présents à participer à la fête qui y sera organisé le 9 septembre. Alex Tremblay Lamarche

RÉSOLUTION 2023-06-07-01

Sur une proposition d'Alex Tremblay Lamarche, appuyée par Mathieu Trépanier, il est résolu de réserver un budget allant jusqu'à 500\$ pour participer à la fête de quartier qui se tiendra le 9 septembre prochain au parc Notre-Dame-de-Foy (ou à l'école adjacente) sous réserve de la conformité aux règles municipales. Proposition adoptée à l'unanimité.

d. Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière

En l'absence de Sophie Dallaire, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

e. Retour sur le projet de balade en vélo du 21 mai

En raison de la pluie, l'événement a été annulé. L'événement sera peut-être remis à cet automne.

f. Fête de quartier du 24 juin

Un comité de travail a été formé pour planifier une fête de quartier le 24 juin prochain au parc Myrand. Ce comité s'est tourné vers Jade Eva Côté-Rouillard pour réaliser cette fête en collaboration avec les commerçants du secteur. Elle en présente brièvement les grandes lignes. Yoga Sainte-Foy présentera une activité de yoga au grand public. Il y aura plusieurs activités destinées aux familles. Des artistes ont été engagés pour chanter. Elle présente l'affiche préparée pour faire la promotion de l'événement et invite les membres du conseil de quartier à participer à la promotion de la fête. Ce dernier sera publicisé sur la page Facebook du conseil de quartier. Charles Madet invite les administrateurs du conseil de quartier à se porter bénévole à cette occasion. Jade Eva Côté-Rouillard organisera deux autres événements plus tard dans l'année qui auront lieu du la rue Myrand.

RÉSOLUTION 2023-06-07-02

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Charles Madet, il est résolu de dépenser jusqu'à 250\$ pour publiciser la fête de quartier du 24 juin sur Facebook et faire d'autres dépenses liées à cette fête. Proposition adoptée à l'unanimité.

g. Piano public

Pierre Martin rappelle qu'il y a des artistes qui ont été mis au programme pour l'été. Une affiche a été préparée par l'équipe de Jade Eva Côté-Rouillard pour en faire la promotion.

h. Corridors aériens

Amélie-Elsa Ferland-Casgrain s'inquiète de voir la circulation aérienne augmenter au-dessus du quartier depuis quelques années. Elle aimerait avoir plus d'information sur l'augmentation du trafic aérien au-dessus du quartier. Pierre Martin l'informe qu'il y a beaucoup de vols au nord-est depuis quelques semaines à Québec et que cela amène les avions à décoller vers notre quartier de ce fait. Mathieu Trépanier invite Amélie-Elsa Ferland-Casgrain à se tourner vers l'aéroport de Québec pour obtenir davantage d'information.

i. Répartition des dossiers et projets au sein du conseil

En raison de l'heure avancée, ce point est remis à la prochaine rencontre.

j. Nouveaux projets

En raison de l'heure avancée, ce point est remis à la prochaine rencontre.

9. Correspondance et trésorerie

Rien à souligner.

10. Divers

Rien de nouveau.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 58, sur la proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Alex Tremblay Lamarche, il est résolu de lever la séance. Proposition adoptée à l'unanimité.